

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE



CENTRE DE LA PETITE ENFANCE DU VILLAGE INC.

985, RUE DE LA RIVIÈRE

QUÉBEC (QC) G1Y 1Z9

418-877-9602 (T)

418-877-8991 (F)

www.cpeduvillage.ca



TABLE DES MATIERES

1. CADRE LÉGISLATIF DU PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DU CPE DU VILLAGE INC.	3
2. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES	4
2.1 La mission	4
2.2 Les valeurs fondamentales	4
2.3 Les objectifs du programme éducatif	4
3. LES FONDEMENTS THÉORIQUES	4
3.1 L'humanisme	4
3.2 L'approche écologique	5
3.3 La théorie de l'attachement	5
3.4 L'apprentissage actif et accompagné	6
3.5 L'intervention démocratique	6
4. LES DIMENSIONS DE LA QUALITÉ ÉDUCATIVE	6
4.1 La qualité de l'interaction entre l'éducatrice et l'enfant	6
4.2 La qualité des expériences vécues par l'enfant	7
4.3 L'aménagement des lieux et du matériel	9
4.4 La qualité de l'interaction entre l'éducatrice et les parents	9
5. LE PROCESSUS D'INTERVENTION ÉDUCATIVE	10
6. LES CINQ (5) PRINCIPES DE BASES	10
6.1 Le partenariat entre le CPE et les parents est essentiel au développement harmonieux de l'enfant	10
6.2 Chaque enfant est unique	10
6.3 L'enfant est l'acteur principal de son développement	10
6.4 L'enfant apprend par le jeu	11
6.5 Le développement de l'enfant est un processus global et intégré	12
7. LES DIMENSIONS DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT	13
7.1 La dimension physique et motrice	13
7.2 La dimension sociale et affective	14
7.3 La dimension cognitive	15
7.4 La dimension langagière	17
8. LA TRANSITION SCOLAIRE	19
9. LE DÉVELOPPEMENT DE SAINES HABITUDES DE VIE	20
10. LE DÉVELOPPEMENT DE SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES	21
11. CONCLUSION	23
12. SOURCES	24
13. ADMINISTRATION DU PROGRAMME PÉDAGOGIQUE	24

1. CADRE LÉGISLATIF DU PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DU CPE DU VILLAGE INC.

L'article 5 de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance prévoit qu'afin d'assurer la prestation de services de garde éducatifs, le prestataire de services de garde éducatifs applique un programme éducatif qui a pour buts:

- 1° de favoriser le développement global de l'enfant en lui permettant de développer à son rythme tous les domaines de sa personne notamment sur le plan affectif, social, cognitif, langagier, physique et moteur;
- 2° d'amener progressivement l'enfant à s'adapter à la vie en collectivité et de s'y intégrer harmonieusement;
- 3° de favoriser la réussite éducative de l'enfant notamment en facilitant sa transition vers l'école.

Le programme éducatif comprend également des services de promotion et de prévention visant à donner à l'enfant un environnement favorable à l'acquisition de saines habitudes de vie, de saines habitudes alimentaires et de comportements qui influencent de manière positive sa santé et son bien-être.

Dans l'application de ce programme, les prestataires de services de garde éducatifs doivent tenir compte de l'environnement de l'enfant.

Le gouvernement détermine, par règlement, tout autre élément ou service que doit comprendre le programme éducatif. Il peut, de la même façon, prescrire un programme unique applicable en tout ou en partie aux prestataires de services qu'il détermine et en prévoir des équivalences.

Outre ce qui est prévu à l'article 5 de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance ([chapitre S-4.1.1](#)), l'article 6.9 du règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance, prévoit que le programme éducatif que le prestataire de services de garde est tenu d'appliquer doit tenir compte des besoins et du niveau de développement des enfants qu'il reçoit et avoir pour but de :

- Favoriser les interactions positives entre les personnes qui appliquent le programme éducatif et les enfants ;
- Favoriser le sentiment de sécurité affective des enfants ;
- Organiser la vie en collectivité en instaurant un climat positif au sein du groupe ;
- Organiser les lieux et le matériel de manière à soutenir les apprentissages et le développement global des enfants ;
- Favoriser entre les parents, les prestataires de services et les personnes qui appliquent le programme éducatif une communication continue et des interactions constructives centrées sur les enfants et leur développement ;
- Promouvoir les expériences initiées par les enfants et soutenues par les personnes appliquant le programme éducatif ;
- Encourager l'exploration, la curiosité, le jeu libre et le jeu amorcé par les enfants ;
- Soutenir le jeu actif et limiter les activités sédentaires ;
- Favoriser les expériences qui soutiennent le développement de saines habitudes alimentaires.

L'article 6.10 du règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance stipule que le prestataire de services de garde offre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, selon un processus global et intégré, des expériences variées adaptées à l'âge des enfants qu'il reçoit et visant à soutenir les apprentissages dans les quatre (4) domaines de développement suivants :

- Le domaine physique et moteur ;
- Le domaine cognitif ;
- Le domaine langagier ;
- Le domaine social et affectif.

2. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Au CPE du Village inc., nous accueillons des enfants âgés de 2 à 5 ans.

2.1 Le CPE du Village inc. a une triple mission, soit :

- Assurer le bien-être, la santé et la sécurité des jeunes enfants qu'il accueille ;
- Offrir un milieu de vie propre à accompagner les jeunes enfants dans leur développement global ;
- Contribuer à prévenir l'apparition de difficultés liées au développement global des jeunes enfants et favoriser leur inclusion sociale.

2.2 Les valeurs fondamentales du CPE sont basées sur l'enfant et lui offrent un cadre de vie stimulant et harmonieux qui le place en situation favorable d'apprentissage. Le CPE se veut la continuité du milieu familial, où l'enfant se sent à l'aise, où il a confiance en ceux qui l'entourent, où il aime et se sent aimé. Des relations positives et de confiance favorisent l'attachement et soutiennent une bonne transition famille/milieu de garde.

Nous reconnaissons que :

- Le développement de l'enfant touche toutes les dimensions de sa personne. Celles-ci sont interreliées et exercent un effet d'entraînement sur son développement global.
- L'enfant est le premier agent de son développement, il a besoin d'échanger avec son environnement physique et humain, il est spontanément curieux et intéressé par ce qui l'entoure. L'enfant apprend par l'action, la manipulation, l'exploration, l'expérimentation, l'expression, l'observation et l'écoute.
- L'apport du jeu dans le développement et l'apprentissage des enfants ne fait aucun doute, il est l'instrument par excellence pour explorer l'univers, le comprendre, le maîtriser.
- Des relations harmonieuses entre le personnel éducateur et les parents donnent à l'enfant le sentiment de vivre dans un univers cohérent auquel il pourra s'adapter plus facilement.

2.3 Les objectifs du programme éducatif

- Favoriser la qualité éducative
- Favoriser la cohérence des pratiques éducatives
- Favoriser la continuité
- Servir d'outil de travail au quotidien

3. LES FONDEMENTS THÉORIQUES

Parce qu'ils sont largement reconnus, l'approche humaniste, l'approche écologique, la théorie de l'attachement, l'apprentissage actif et accompagné ainsi que l'intervention démocratique constituent des fondements importants à notre pratique pédagogique.

3.1 L'Humanisme

Le courant de la psychologie humaniste invite à faire confiance à la capacité de chaque enfant de développer tout son potentiel et conduit à appliquer des actions éducatives centrées sur les compétences, les besoins, la curiosité et la créativité du jeune enfant plutôt que sur des contenus à lui transmettre de façon systématique, sans égards à ses champs d'intérêt et à son niveau de développement. En s'appuyant sur une perspective humaniste du développement de la personne, les éducatrices s'adaptent à chaque enfant et au groupe dont elles ont la responsabilité.

La perspective humaniste suppose, notamment :

- **De porter un regard positif sur l'enfant.**
L'éducatrice reconnaît les forces de l'enfant, ses capacités, ses compétences et sa personnalité qui lui sont propres. Elle accepte l'enfant dans son unicité tel qu'il est, le respecte et pose un regard bienveillant sur lui.
- **De bien différencier la personne de ses actions.**
L'éducatrice intervient positivement sur les actions et non sur la personne. Par exemple : si l'enfant de 18 mois mord un pair, ce n'est pas l'enfant qui est « inadéquat », mais le geste qu'il pose. Elle centrera donc ses interventions de manière à prévenir les comportements et aidera l'enfant à développer ses habiletés sociales tout en continuant de valoriser sa personne.
- **De lui offrir de vivre des expériences et de lui donner des choix qui lui permettent de considérer qu'il est à l'origine de son succès.**
L'éducatrice offrira à l'enfant différentes formes de jeux et d'activités qui l'encourageront à explorer, à faire des essais et des erreurs et qui susciteront sa curiosité. Elle s'assure que sa planification prévoit des activités libres, qui permettront à l'enfant de faire des choix en fonction de ses intérêts du moment. Elle sera attentive aux préférences de l'enfant, à ses progrès et ses réussites afin de le valoriser. Elle favorise l'étayage en offrant aux enfants des défis à la hauteur de leur capacité.
- **De faciliter les apprentissages pour qu'il vive des réussites.**
À travers les activités quotidiennes (libres ou animées, les routines et les transitions), l'éducatrice est attentive aux difficultés de l'enfant et l'accompagne dans son cheminement. Selon ses observations, elle mettra en œuvre des activités, offrira du matériel afin de l'aider à progresser et lui proposera des défis à la hauteur de ses capacités dans le but qu'il puisse vivre des réussites.

3.2 L'approche écologique

L'enfant se construit et se développe grâce à ses interactions avec son environnement physique et humain. Ces interactions doivent être prises en compte dans tous les aspects au service de garde, dans l'aménagement des lieux, de la structuration des activités en passant par la qualité des interactions adulte-enfant, enfant-enfant et adulte-parent. Autrement dit, l'enfant sera influencé par le monde qui l'entoure et cette influence aura un impact sur la personne qu'il deviendra. Au CPE du Village inc., nous avons comme principal objectif d'influencer positivement l'enfant en lui offrant un environnement bienveillant.

3.3 La théorie de l'attachement

La qualité de la relation qui s'établit entre l'enfant et l'adulte qui prend soin de lui constitue la pierre angulaire de son développement. Des relations stables et sécurisantes favorisent la confiance de l'enfant et sa motivation à explorer le monde qui l'entoure.

Nous sommes sensibles aux impacts de chacune de nos interactions avec l'enfant. Plus l'expérience vécue sera répétée et positive, plus les « traces » laissées dans la mémoire de l'enfant auront une influence favorable sur l'ensemble de son développement.

Afin d'atteindre notre objectif de créer un lien affectif significatif ET positif, nous créons des conditions propices à l'établissement d'un lien affectif significatif avec l'enfant en :

- Encourageant le réconfort et en permettant à l'enfant d'avoir un objet de transition qui le sécurise ;
- Prenant soin de l'accueillir, à son arrivée, de manière personnalisée ;
- Soignant son départ en fin de journée ;

- Établissant une relation respectueuse, courtoise et harmonieuse avec ses parents ;
- Prenant du temps de qualité avec l'enfant et ce, à chaque jour ;
- Étant attentive à ses besoins, ses peurs, ses émotions, etc.
- Assurant la stabilité du personnel et, autant que possible, en nous assurant d'avoir des remplaçantes régulières connues des enfants et de leurs parents ;
- Mettant en place des stratégies de communication et des suivis entre les éducatrices titulaires et les remplaçantes ;
- Portant un regard teinté de bienveillance envers l'enfant ;
- Ayant des interventions et une approche démocratique avec l'enfant ;
- Lui parlant calmement et avec respect ;
- Étant présente pour lui à tous les niveaux ;
- Etc.

3.4 L'apprentissage actif et accompagné

Permet à l'enfant d'être au centre de l'action puisqu'il explore, expérimente, s'exprime et se développe à travers ses choix. Il s'agit du jeu libre, pleinement mis en œuvre par ou pour l'enfant. Lors des activités libres, l'éducatrice peut être spectatrice et observer l'enfant, mais elle peut également lui proposer des variantes ou des compléments qui favoriseront l'optimisation de ses acquisitions.

3.5 L'intervention démocratique

Elle consiste à offrir à l'enfant un cadre clair, cohérent et stable. L'intervention démocratique implique que l'enfant pourra faire des choix et que l'éducatrice sera à l'écoute de ceux-ci, tout en tenant compte des règles établies. Elle soutiendra l'enfant dans ses initiatives tout en respectant son rythme de développement. De cette manière, on favorise le libre choix, l'autonomie et la confiance des tout-petits, tout en leur offrant la possibilité de socialiser et de tisser des liens avec leurs pairs. L'intervention démocratique favorise le sentiment de sécurité affective de l'enfant, ainsi que le lien de confiance qu'il tisse avec l'éducatrice.

4. LES DIMENSIONS DE LA QUALITE EDUCATIVE

4.1 La qualité de l'interaction entre l'éducatrice et l'enfant

Elle repose sur différents principes de base sur lesquels l'éducatrice s'appuiera dans son approche auprès de l'enfant, dont :

- **Le soutien affectif** se traduira par l'écoute des besoins de l'enfant et la sensibilité face aux émotions qu'il vit. Intimement lié à l'intervention démocratique et à ses principes, le soutien affectif que l'éducatrice manifesterà à l'enfant est l'un des fondements les plus importants afin d'établir une relation d'attachement sécurisante. Que ce soit en lui démontrant des gestes de réconfort (bercer, prendre dans ses bras, tenir la main, etc.), en utilisant une voix douce, en lui caressant le dos pour l'aider à s'endormir, en lui permettant d'avoir un objet significatif pour se réconforter ou encore, en affichant des photos de sa famille, l'éducatrice met en place des moyens concrets visant à soutenir la qualité de ses interactions avec l'enfant.

- **L'organisation, l'adaptation et l'intégration de l'enfant à la vie en collectivité** signifient que l'enfant développe les habiletés nécessaires qui lui permettront d'évoluer au sein d'un groupe, qu'il sera en mesure de comprendre et de respecter les règles sociales et collectives établies, qu'il deviendra un « bon citoyen », etc. L'éducatrice s'assure de faciliter l'intégration de l'enfant dans son groupe d'accueil et qu'elle crée un environnement propice au sentiment d'appartenance notamment, par le biais de causeries, de planification d'activités en petit ou en grand groupe, d'exposition d'une photo de famille de l'enfant, etc. L'éducatrice instaure un climat calme et empreint de respect. Elle planifie le déroulement de la journée en fonction de l'âge de développement de l'enfant, ses intérêts et ses besoins. Elle met en place des repères qui lui permettront de se situer dans le temps et dans l'espace. Elle sera un modèle positif pour l'enfant en adoptant des comportements adaptés à son rôle et à ses responsabilités. Elle met en place des moyens et des outils afin d'enseigner à l'enfant des stratégies visant à résoudre les conflits, reconnaître et gérer ses émotions, etc.
- **Le soutien à l'apprentissage** signifie que l'éducatrice est présente pour l'enfant en encourageant ses initiatives, sa participation, ses efforts, son autonomie, etc. L'éducatrice propose à l'enfant des variantes ou des compléments à son jeu qui favorisera l'optimisation de ses acquisitions. Elle mettra en place des activités et des jeux qui susciteront l'intérêt de l'enfant pour la lecture, l'écriture, les mathématiques et les sciences, et ce, en fonction de son niveau de développement.
- **Soutenir l'interaction de l'éducatrice avec l'enfant** n'est pas seulement de la responsabilité de cette dernière. La mise en place de stratégies d'équipe est un facteur important. Nous croyons que des journées consacrées à la pédagogie sont essentielles afin de permettre aux éducatrices d'échanger entre elles, entre autres, sur leurs observations, leurs défis et de pouvoir avoir le soutien de la conseillère pédagogique. Du temps est réservé afin qu'elles puissent réfléchir à leurs actions éducatives, concilier leurs observations, réaliser leurs planifications et faire de la recherche.

4.2 La qualité des expériences vécues par l'enfant

- **L'horaire adapté au rythme de l'enfant** permet de mieux répondre à ses besoins et de faire preuve de souplesse dans l'organisation de la journée. Par exemple : selon l'âge de l'enfant et son stade de développement, les moments consacrés aux routines et aux transitions seront plus longs alors que, pour l'enfant plus vieux, qui a atteint un certain degré d'autonomie, ces périodes seront plus courtes. L'éducatrice fera preuve d'adaptation et ajustera, au besoin, sa planification en fonction du contexte et de la réalité du moment. Un horaire type est établi pour les plus petits et pour les plus grands. Celui-ci permet à l'enfant de se situer dans le temps et d'anticiper ce qui s'en vient. Il facilite aussi la planification de l'éducatrice en lui permettant de cibler les différents moments qui seront consacrés à tel ou tel type de périodes de jeux.
- **Les jeux initiés par l'enfant** prennent une grande place dans le quotidien de l'enfant puisqu'ils lui permettent d'être au centre de l'action, d'explorer, d'expérimenter, de s'exprimer et de se développer à travers ses choix. Il s'agit de l'apprentissage actif, pleinement mis en œuvre par et pour l'enfant. L'éducatrice peut soutenir l'enfant en lui offrant, par exemple : des suggestions qui lui permettront d'approfondir son jeu ou encore, participer activement à celui-ci.
- **Les activités proposées** par l'éducatrice sont intégrées dans l'horaire de la journée et elles peuvent prendre différentes formes : causerie, conte, ronde, comptine, etc. D'autres types d'activités peuvent être proposés et l'enfant est libre d'y participer ou non, selon son intérêt ou encore, à sa façon. L'éducatrice proposera alors des alternatives qui permettront à l'enfant d'atteindre les objectifs.

- **Les routines et les transitions** sont des périodes qui reviennent, jour après jour, ponctuer les différents moments de la vie quotidienne de l'enfant. Elles permettent de sécuriser l'enfant et sont une grande source d'apprentissage. Pensons aux collations et au repas, à la période d'habillage ou de déshabillage, les périodes d'hygiène, la sieste, etc. L'éducatrice s'assure d'organiser le temps alloué pour chaque période, de manière à ce que l'enfant ne se sente pas bousculé, et qu'il puisse faire les apprentissages souhaités dans un climat positif d'apprentissage.
- **Le soutien à la qualité des expériences vécues par l'enfant** passe par la possibilité d'explorer et découvrir l'environnement entourant le CPE. Bien qu'il puisse avoir accès à une grande cour extérieure, l'éducatrice utilise aussi les parcs municipaux entourant le CPE pour faire vivre à l'enfant des expériences différentes. Les sentiers aux alentours sont aussi exploités pour la marche en forêt, de même que ceux menant à la rivière bordant le secteur. Des sorties éducatives sont aussi organisées chaque année et les parents sont invités à se joindre à nous.

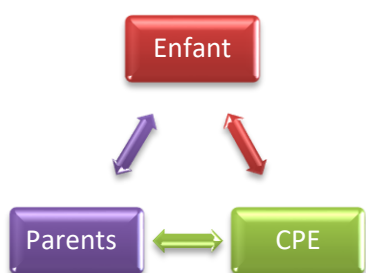
Pour les enfants de <u>4 ans et moins</u>, l'horaire type est le suivant.	
7 h	Accueil à l'intérieur ou à l'extérieur, jeux libres et/ou activités proposées et/ou animées.
9 h	Hygiène et collation
9 h 30-9 h 45	Habillage et sortie extérieure ou jeux libres et/ou activités proposées et/ou animées.
11 h	Hygiène et préparation au dîner
11 h 15	Dîner
12 h	Hygiène, brossage des dents, jeux libres et histoire
12 h 45-13 h 00	Sieste
Autour de 14 h 30	Lever progressif, hygiène, rangement et jeux libres
Autour de 15 h 15	Collation
15 h 45 à 18 h	Habillage et sortie extérieure ou jeux libres et/ou activités proposées et/ou animées.
Pour les enfants de <u>4 ans et plus</u>, l'horaire type est le suivant.	
7 h	Accueil à l'intérieur ou à l'extérieur, jeux libres et/ou activités proposées et/ou animées.
9 h	Hygiène et collation
9 h 30	Jeux libres et/ou activités proposées et/ou animées.
10 h 15	Habillage et sortie extérieure ou jeux libres et/ou activités proposées et/ou animées.
11 h 45	Hygiène et préparation au dîner
12 h	Dîner
12 h 45	Hygiène, brossage des dents, jeux libres et histoire
13 h-13 h 15	Sieste ou repos
Autour de 14 h 30	Lever progressif, hygiène, rangement et jeux libres
Autour de 15 h 15	Collation
15 h 45 à 18 h	Habillage et sortie extérieure ou jeux libres et/ou activités proposées et/ou animées.

4.3 L'aménagement des lieux et le matériel

Afin de diminuer les sources de conflits inutiles et instaurer un climat positif, le local est aménagé afin d'offrir différents espaces de jeux, qui sont organisés de manière cohérente les uns par rapport aux autres. Du matériel varié, en bon état et en quantité suffisante, est mis à la portée de l'enfant. Des pictogrammes permettent à l'enfant de ranger le matériel à sa place lorsqu'il a terminé. Le local est ordonné, propre et bien aménagé. Une équipe dédiée à l'entretien ménager complet du CPE vient tous les soirs afin d'assurer un environnement propre. Les éducatrices, en collaboration avec la responsable à l'alimentation, s'assurent que la désinfection des jouets se fera sur une base régulière.

4.4 La qualité de l'interaction entre l'éducatrice et les parents

Peu importe l'âge de l'enfant que nous accueillons, nous reconnaissons que le lien de confiance et de respect mutuel entre le CPE, les éducatrices et les parents est primordial afin que l'enfant se sente en sécurité.



Nous accordons une grande importance à la préparation de l'enfant et de sa famille, avant la première journée de fréquentation, en proposant aux parents de revenir visiter les lieux afin que l'enfant, les parents et l'éducatrice puissent prendre contact et se familiariser les uns avec les autres. Nous considérons que la transition d'un groupe à l'autre et le changement d'éducatrice, en début d'année, est tout aussi importante. C'est pourquoi les éducatrices soutiennent les enfants pour cette transition, notamment en allant visiter les autres locaux, en favorisant les échanges pour permettre aux enfants de passer du temps avec leur future éducatrice, etc. de plus, nous offrons aux

parents des outils visant à les aider à préparer leur enfant à ces changements.

Tout au long de la fréquentation de l'enfant au CPE, nous communiquons avec les parents grâce à des infolettres hebdomadaires. À travers ces communications, nous transmettons aux familles des informations d'ordre général sur différents sujets les concernant.

Afin de leur permettre de mieux connaître et comprendre le quotidien des enfants dans notre service de garde, nous avons créé une page Facebook qui permet aux parents d'avoir un aperçu visuel de ce que nous réalisons avec les enfants. Que ce soit une activité spéciale que nous voulons mettre en valeur, un texte que nous souhaitons partager ou encore, souligner un moment de vie croqué sur le vif, notre page Facebook est un moyen d'exprimer aux familles la qualité de nos services et de leur inspirer confiance.

Dès l'inscription d'un nouvel enfant les parents sont invités à nous faire part de leurs expériences, de leurs connaissances de leur enfant, de leur vécu familial, et ce, par un document qu'ils auront complété et qui sera versé au dossier éducatif de l'enfant. Lors des changements de groupe et d'éducatrice, les portraits périodiques sont transmis à la future éducatrice, afin que celle-ci puissent prendre connaissance du parcours de développement de l'enfant.

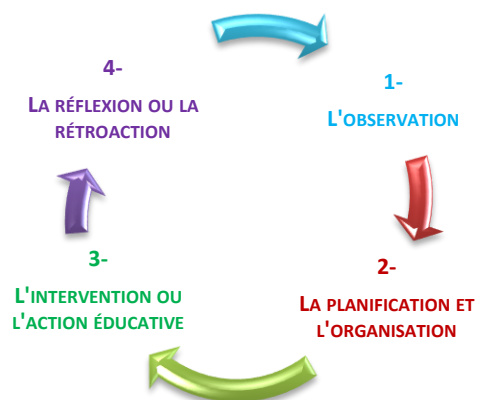


Les éducatrices complètent quotidiennement le journal de bord de l'enfant aux parents, et ce via l'application « **À petits pas** », en y intégrant des observations de leur enfant, des photos, etc., ainsi que des intentions pédagogiques individuelles et/ou de groupe. Deux (2) fois par année, au plus tard le 15 décembre et le 15 juin, les parents reçoivent le portrait périodique de leur enfant résumant les différentes observations réalisées par l'éducatrice et faisant état du continuum de

développement de leur enfant. Sur demande, les parents peuvent bénéficier d'un moment avec l'éducatrice de leur enfant afin d'échanger sur le portrait périodique de leur enfant.

5. LE PROCESSUS D'INTERVENTION ÉDUCATIVE

Afin de réaliser sa démarche d'intervention éducative, l'éducatrice devra suivre un processus divisé en quatre (4) étapes :



L'étape 1 : L'observation consiste à considérer l'enfant dans son environnement de manière objective. Ce n'est pas une étape simple, puisque l'éducatrice est confrontée à de nombreuses tâches quotidiennes, mais, grâce à des outils et à une certaine rigueur, elle pourra y parvenir. Plus spécifiquement, elle note les intérêts de l'enfant, ses choix d'activités et de jeux et analyse ce qu'elle comprend des apprentissages qu'il fait, ses difficultés, ses progrès, etc.

L'étape 2 : La planification et l'organisation est la mise en place de stratégies visant à favoriser et soutenir l'émergence de certains domaines de développement pour lesquels l'éducatrice souhaite consolider des apprentissages, en intégrer de nouveaux ou aider

l'enfant à travers des difficultés d'intégration, d'adaptation, de comportements, etc.

L'étape 3 : L'intervention ou l'action éducative est le moment où l'éducatrice appliquera les stratégies définies à l'étape précédente. Elle a les outils et le matériel nécessaires, a planifié le bon moment, a organisé l'horaire, etc. Elle s'assure que l'enfant est disposé afin que l'expérimentation soit favorable et positive.

L'étape 4 : La réflexion ou la rétroaction est la partie qui permettra à l'éducatrice de déterminer si son intervention ou son action éducative a atteint les objectifs. C'est l'occasion pour elle de réviser, s'il y a lieu, l'analyse de ses observations et/ou sa planification.

6. LES CINQ (5) PRINCIPES DE BASE DU PROGRAMME ÉDUCATIF

6.1 Le partenariat entre le CPE et les parents est essentiel au développement harmonieux de l'enfant

Nous reconnaissons que le parent est l'acteur le plus important dans la vie de l'enfant et nous entretenons avec lui une relation basée sur la collaboration, la communication et l'échange d'information.

6.2 Chaque enfant est unique

Nous reconnaissons que chaque enfant est différent et unique. Il a des caractéristiques qui lui sont propres, une personnalité et un tempérament qui font de lui l'être qu'il est, ses goûts, ses préférences, etc. À travers ses particularités, nous accueillons l'enfant avec bienveillance et respect. Nous favorisons l'éclosion de ses forces et le soutenons à travers ses défis.

6.3 L'enfant est l'acteur principal de son développement

Le développement de l'enfant se fait selon une séquence établie en fonction de son âge, il n'en demeure pas moins que certains aspects de cette séquence se feront de manière inégale, en fonction de son rythme, de ses intérêts, etc. Par exemple : le jeune enfant pourrait avoir davantage de facilité ou de rapidité à acquérir des compétences motrices, mais prendra un peu plus de temps à acquérir un langage plus élaboré. Il ne sert à rien de brusquer l'enfant, mais bien de l'accompagner à travers son processus d'apprentissage.

6.4 L'enfant apprend par le jeu

Pour l'enfant, le jeu est la principale source d'apprentissage ! Selon son âge, il sera en mesure de jouer de manière plus complexe et élaborée, en fonction de son stade de développement. Les jeux et les activités proposées seront diversifiés en fonction de ce stade.



Avant, et autour de 2 ans, le stade sensorimoteur est en pleine effervescence. À cet âge, l'enfant apprend et découvre le monde par les « sens » en manipulant, en explorant et en expérimentant. Par exemple, il va faire une tour avec quelques blocs, la faire tomber et recommencer. Il apprend en répétant les mêmes actions et, lorsque l'apprentissage est complété, il découvre autre chose. Il joue seul et en parallèle avec les autres. Il n'a pas développé les habiletés sociales requises pour jouer avec ses pairs.

Nous nous assurerons d'avoir ce type de matériel et nous accompagnons l'enfant dans ses découvertes en lui faisant vivre différentes expériences clés, telles que :

- Jeux et activités d'encastrement
- Jeux et activités de perception visuelle
- Jeux et activités motrices
- Jeux et activités d'exercice
- Jeux et activités de manipulation
- Jeux et activités tactiles
- Jeux et activités action-réaction
- Jeux et activités de balles et de ballons
- Jeux et activités de perception sonore
- Jeux et activités de perception olfactive
- Jeux de cachecache
- Etc.



Vers 2 ans, l'enfant développe de l'intérêt pour les jeux symboliques et sa capacité de faire des apprentissages en créant des scénarios imaginaires, en imitant les situations du quotidien, en jouant à « *faire semblant* ». Il commence à vouloir jouer avec les autres toutefois, les habiletés sociales requises pour y arriver ne sont pas encore bien intégrées.

En plus des jeux et activités sensorimoteurs, nous nous assurerons d'avoir ce type de matériel et nous accompagnons l'enfant dans ses découvertes en lui faisant vivre différentes expériences clés, telles que :

- Jeux et activités de déguisements
- Jeux et activités de mise en scène
- Jeux et activités de production en 3 dimensions
- Jeux et activités liées au quotidien d'une famille
- Jeux et activités inspirés du vécu de l'enfant
- Etc.
- Jeux et activités liées aux métiers
- Jeux et activités de reproduction graphique



Plus tard, l'enfant intègre les jeux de construction. Le jeu de construction comprend tous les jeux qui consistent à assembler des objets ou des matériaux de diverses formes, matières ou couleurs. Le jeu de construction implique la manipulation d'objets et de matériaux en vue de créer quelque chose. Les habiletés sociales de l'enfant sont de plus en plus développées et il peut jouer avec les autres même s'il lui arrive encore d'avoir des difficultés. Il est de plus en plus capable de résoudre ses conflits, de trouver des solutions, etc.

En plus des jeux et activités sensorimoteurs et symboliques, nous nous assurerons d'avoir du matériel de « construction » et nous accompagnons l'enfant dans ses découvertes en lui faisant vivre différentes expériences clés, telles que :

- Jeux et activités de montage
- Jeux et activités de « mécanique »
- Jeux et activités de type projet
- Etc.
- Jeux et activités de construction
- Jeux et activités d'assemblage
- Jeux de casse-têtes
- Jeux et activités d'agencement
- Jeux et activités avec de petites pièces, des outils, etc.
- Arts plastiques



Vers 4-5 ans, l'enfant est maintenant prêt pour les jeux et activités comportant des règles à suivre. Il joue de plus en plus facilement en « équipe », respecte davantage le tour de rôle et de parole, comprend les règles d'un jeu ou d'une activité plus complexe, etc.

En plus des jeux et activités sensorimoteurs, symboliques et de constructions, nous accompagnons l'enfant dans ses découvertes en lui faisant vivre différentes expériences clés, telles que :

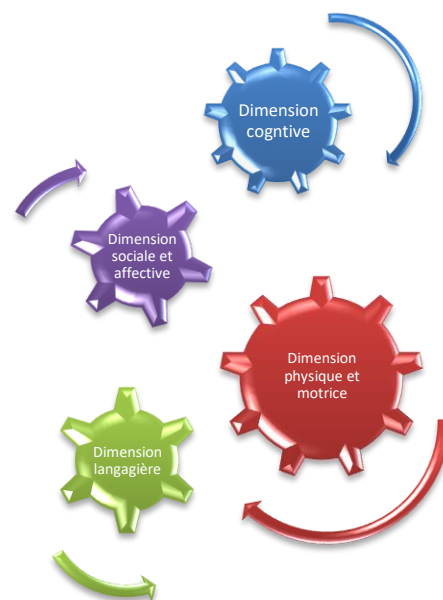
- Jeux de société à plusieurs joueurs
- Jeux et activités d'énigmes
- Jeux et activités de sports d'équipe
- Jeux et activités d'éveil aux mathématiques
- Jeux et activités stratégiques
- Jeux et activités d'éveil à la lecture et à l'écriture
- Jeux et activités d'éveil aux sciences
- Jeux et activités de style quizz ou questionnaire
- Etc.

6.5 Le développement de l'enfant est un processus global et intégré

En jouant, ce n'est pas qu'une seule dimension du développement de l'enfant qui est stimulée, car elles sont toutes interreliées entre elles.

Par exemple, l'enfant qui joue avec des blocs ne développe pas seulement sa motricité fine en les manipulant. Il développera aussi sa dimension sociale et langagière s'il est amené à partager ou à jouer avec un pair. La dimension cognitive sera sollicitée, puisque certains concepts s'intégreront au fur et à mesure (encastrement, logique, couleur, forme, etc.).

Le développement du jeune enfant est global, il s'effectue dans chacun des domaines en même temps (physique et moteur, cognitif, langagier, social et affectif), qui s'influencent les uns aux autres, selon les champs d'intérêt de l'enfant, les activités auxquelles il s'adonne, l'environnement dans lequel il grandit, etc.



7. LES DIMENSIONS DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Au Centre de la petite enfance du Village inc., nous favorisons le développement de toutes les dimensions en prenant des moyens et en faisant vivre aux enfants des expériences qui tiennent compte de leur stade de développement, de leurs intérêts, de leurs capacités, de leurs besoins et de leurs défis. Chaque enfant ne se développe pas au même rythme et de la même manière, mais tous se développent selon une séquence prévisible. Nous nous appliquons à en tenir compte en fonction de nos observations. Nous acceptons et nous reconnaissons ses émotions, nous l'amenons à identifier et comprendre comment il se sent pour qu'il puisse l'exprimer de manière adéquate et apprendre à se réguler.

7.1 La dimension physique et motrice



Avant de manipuler de petits objets avec dextérité, l'enfant doit d'abord acquérir une certaine coordination et force musculaire. Comme on dit, avant d'apprendre à courir, il faut avoir appris à marcher ! Ce principe s'applique pour le développement physique et moteur : avant d'être capable de courir, de sauter, de manipuler crayons, ciseaux, etc., l'enfant doit avoir développé sa force, son tonus et le contrôle de son corps.

À travers la prise de contact avec son schéma corporel, nous aidons l'enfant à découvrir chacune de ses fonctions motrices. Nous le soutenons afin qu'il apprenne à contrôler et à coordonner ses mouvements, à avoir de l'élasticité et du tonus musculaire, à développer son intérêt pour les activités physiques de plus ou moins grande intensité, à reconnaître les signes de satiété, etc., et ce, par le biais de différentes formes de jeux et d'activités autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Nous mettons en place des moments propices à la sieste ou au repos, en tenant compte de ses besoins physiologiques, etc.

La dimension physique et motrice inclut également que l'enfant apprend à découvrir ses cinq (5) sens à travers le quotidien. Devinettes, jeux d'observations et de manipulations, activités sensorielles, et beaucoup plus sont proposées à l'enfant et ce, par des jeux initiés par l'enfant ou des activités animées par l'éducatrice, lors des moments de routines et de transitions, etc.

Afin de soutenir l'enfant dans ses apprentissages, nous adaptons le matériel et l'aménagement des locaux en fonction de son âge, de son stade de développement et de ses intérêts.

Pour favoriser le développement de sa motricité fine, nous lui proposons, par exemple, ce type d'expériences clés :

- Enfilages variés (perles, boules de bois, formes diverses, etc.)
- Dessin et coloriage
- Bricolage
- Transvidage de sable et/ou d'eau
- Traçage
- Blocs
- Jeu de pince
- Découpage
- Encastrement
- Pâte à modeler
- Peinture
- Menuiserie
- Matériel à assembler et à démonter
- Planche avec fermeture éclair
- Etc.

Pour favoriser le développement de sa motricité globale et de sa coordination, nous lui proposons, par exemple, ce type d'expériences clés :

- Course
- Vélo, tricycle et trottinette
- Danse
- Glisser
- Planche avec fermeture éclair
- Fabrication d'ombres chinoises
- Etc.
- Yoga pour enfant
- Balade dans des sentiers en forêt
- Parcours moteur
- Jeux et activités de vissage et dévissage
- Instruments de musique
- Jeux avec des bouteilles à vaporiser
- Jeux d'équilibre
- Balançoires
- Ramper
- Planche avec boutons pression
- Jeux et activités rythmiques
- Jeux et activités de balayage, de ramassage de feuilles, de pelletage de neige, etc.

Pour favoriser le développement de ses cinq (5) sens, nous lui proposons, par exemple, ce type d'expériences clés :

- Découvertes des odeurs et des saveurs lors des repas et collations
- Activités de dégustations
- Activités culinaires
- Jeux et activités de mimes
- Activités d'ombre et de lumière
- Lors de promenade en forêt, découvertes des bruits, des chants des oiseaux, de la rivière qui coule, de la pluie qui tombe, etc.
- Activités de manipulations sensorielles
- Jeux de devinettes à partir d'indices
- Jeux et activités en lien avec l'hygiène corporelle
- Etc.
- Activités demandant à l'enfant de décrire ce qu'il voit, entend, goûte, sent, etc.
- Jeux et activités de « miroir »
- Jeux d'imitation sonore
- Jeux et activités olfactives

7.2 La dimension sociale et affective



Afin de favoriser **la confiance et l'estime de soi**, nous aidons l'enfant à prendre connaissance de qui il est et valorisons sa personnalité qui lui est propre. Notre objectif est de donner à l'enfant les outils nécessaires afin qu'il puisse s'accepter et s'apprécier lui-même, qu'il soit en mesure de reconnaître ses qualités et ses compétences. Nous souhaitons qu'à travers ses difficultés, il puisse avoir la capacité de croire en lui, de persévérer et de vivre des réussites.

Par exemple, après avoir observé l'enfant, l'éducatrice lui propose des activités qu'elle sait qu'il pourra réaliser. Toutefois, lorsqu'elle le sentira prêt, elle rehaussera le degré de difficulté afin qu'il puisse faire des efforts, persévérer, vivre des difficultés et apprendre à travers celles-ci. Elle offrira son aide au besoin, encouragera l'enfant à faire des essais par lui-même et félicitera ses efforts.

Nous encourageons **l'autonomie** en valorisant les capacités de l'enfant, en croyant en ses compétences et lui proposant d'essayer des choses par lui-même. L'autonomie de l'enfant est un préambule nécessaire à la transition vers l'école et nous croyons essentiel d'en favoriser son développement maximal. Que ce soit de s'habiller et de se déshabiller seul, de manger proprement, d'être responsable de ses effets personnels, de faire ou défaire son matelas à la sieste, d'aller à la salle de bain seul, de laver ses mains ou ses dents, etc. À travers la vie quotidienne, nous encourageons l'enfant à apprendre à se débrouiller.

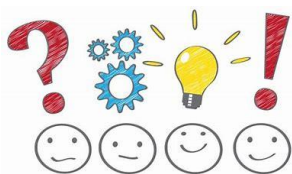
La construction de l'identité de l'enfant passe par différents chemins et se développe à travers différentes étapes en fonction de son âge. Nous comprenons que certaines de ces étapes impliquent d'adapter nos interventions et notre approche éducative en prenant en considération le point de vue de l'enfant. Par exemple, l'enfant de 2 ans a besoin d'exprimer ses choix et de manifester ses besoins, ses désaccords et sa volonté en s'opposant parfois à l'adulte ou en faisant des crises de colère. Nous accueillons cela et nous encourageons l'enfant de manière positive en lui donnant des choix et en lui offrant d'autres alternatives positives.

Dans le but de soutenir l'enfant dans ses **compétences sociales et émotionnelles**, nous avons mis en place des pratiques et des outils favorisant la reconnaissance des émotions et la gestion des conflits. Nous explorons la mise en application de programme spécifique destiné au développement des habiletés sociales telles que : « Bind'ami » (2 à 3 ½ ans) et « Vers le pacifique » (4-5 ans).

Pour favoriser la dimension sociale et affective, nous lui proposons, par exemple, ce type d'expériences clés :

- Jeux de groupe ou de dyade favorisant la coopération et le travail d'équipe
- Causeries
- Activités permettant à l'enfant de s'identifier au groupe, d'avoir un sentiment d'appartenance et d'y être valorisé
- Jeux et activités symboliques
- Offrir des responsabilités au sein du groupe
- Histoire ayant pour thème les émotions, la résolution de conflits, etc.
- Jeux et activités ayant pour thème les émotions
- Activités qui aidera l'enfant dans son autonomie fonctionnelle (manipulation de boutons, enfilage, etc.)
- Activités impliquant les familles
- Encourager et soutenir la persévérance
- Activités encourageant la prise de parole et le tour de rôle
- Activités portant sur la famille et son sentiment d'appartenance
- Activités permettant à l'enfant de se connaître, de cibler ses intérêts, ses préférences, ses défis, etc.
- Soulignement des anniversaires
- Etc.

7.3 La dimension cognitive



Le développement intellectuel ou cognitif désigne l'acquisition de connaissances, la capacité à penser de façon créative, à être attentif, à comprendre et résoudre des problèmes, à mémoriser des informations et à exercer son jugement.

Notre objectif vise à donner à l'enfant l'envie d'apprendre et de développer ses capacités intellectuelles afin d'ouvrir son esprit au monde qui l'entoure.

Plus spécifiquement, l'éducatrice soutient le développement de **l'attention et la concentration** de l'enfant en l'aidant à être ouvert et réceptif à ce qui se passe. Elle mise sur ses intérêts, elle l'encourage à terminer ce qu'il a commencé et elle l'aide au besoin, elle informe l'enfant du déroulement de l'activité ou de ce qui s'en vient afin qu'il ait des repères, elle maintient un environnement calme et limite les sources de distractions, elle met en place des activités telles que : jeux extérieurs de bonne intensité, yoga, relaxation, etc.

La **fonction symbolique** (ou la permanence de l'objet) signifie que l'enfant est en mesure de comprendre qu'une image, un objet ou une personne continuent d'exister même s'il ne les voit plus. L'éducatrice soutient l'émergence de la fonction symbolique en s'adonnant, par exemple : à des jeux de cache-cache, de « coucou », de recherche et trouve, etc. La fonction symbolique s'acquiert au plus jeune âge, alors que l'enfant est encore un poupon.

La mémoire est un concept qui permet à l'enfant de se souvenir d'une situation, d'un apprentissage, d'une personne, d'un objet, etc. L'éducatrice favorisera l'éclosion de la mémoire du plus petit en répétant la même routine, l'aménagement du local et du matériel conserveront la même disposition, elle offrira un environnement stable, etc. Pour le plus vieux, l'éducatrice prendra soin de faire un retour sur les activités réalisées, elle parlera à l'enfant de ce qu'il a fait, lui posera des questions sur son vécu, ses expériences, ce qu'il a aimé ou moins aimé, etc.

L'éducatrice soutiendra **la capacité à catégoriser et à conceptualiser** en intégrant des notions du quotidien qui permettront à l'enfant de faire des associations abstraites par exemple : lors de la collation, trois (3) fruits différents sont offerts. Il est plus facile pour le jeune enfant de distinguer la banane de la pomme et de l'orange (concept observable pour l'enfant) toutefois, l'éducatrice en profitera pour faire comprendre à l'enfant que ces aliments font partie de la famille des fruits (concept abstrait). De même que la mère, le père et l'enfant constituent une famille, etc. Lors du rangement des jouets, l'éducatrice demandera à l'enfant de ranger les « animaux » en précisant ceux qui en font partie, rendant ainsi le concept de plus en plus clair au fur et à mesure. Plus l'enfant vieillit, plus l'éducatrice intégrera des notions difficiles telles que : classer les objets par couleur, par fonction, par forme, par grosseur, etc.

L'éveil aux mathématiques et aux sciences ne se limite pas aux nombres ou aux expériences scientifiques à grand déploiement. Il touche aussi les formes géométriques et la mesure, l'organisation de l'espace et du temps ainsi que tout le vocabulaire employé pour aborder les concepts mathématiques et des sciences.

Il sera intégré progressivement en fonction du stade de développement de l'enfant. Pour le plus petit, le simple fait de ranger les objets en fonction de leur utilité ou de leur catégorie est une prémisse importante, tout comme classer les objets par couleur, par forme, par grosseur, etc. L'éducatrice met à la disposition de l'enfant des jeux ou des activités intégrant les chiffres et des formes. Elle invite l'enfant à faire des comparaisons de grosseurs, de poids, de quantité, etc.

Elle initie l'enfant aux sciences en proposant des jeux et des activités qui éveilleront sa curiosité, qui l'inciteront à faire des hypothèses sur le pourquoi ? Le comment ? Elle utilisera l'environnement naturel lors des sorties extérieures, elle observera ce qui se passe autour d'elle pour qu'à son tour, elle puisse questionner l'enfant sur ce qu'il voit, ce qu'il comprend, ce qu'il observe, etc. Lorsque l'enfant, curieux naturellement, lui pose une question et qu'elle n'a pas la réponse, ils pourront la chercher ensemble, etc.

Le raisonnement est un ensemble de processus cognitifs qui permettent à l'enfant de tirer des conclusions à partir d'expériences, faits, prémisses. Raisonner sert des buts différents : prendre des décisions, résoudre des problèmes, évaluer une argumentation, tester une hypothèse. Le plus petit apprend en répétant les mêmes actions afin d'intégrer les apprentissages qui s'y rattachent.

Pour aider l'enfant à raisonner, l'éducatrice lui permettra de faire des expériences clés, lui posera des questions sur ce qu'il voit, ce qu'il comprend, etc. Elle lui lira des histoires et lui posera des questions sur les personnages, sur ce qui se passe ou ce qu'il croit qu'il se passera, etc. Elle cachera un objet pour qu'il le cherche, donnera des indices pour qu'il le trouve. L'éducatrice offrira des jeux et du matériel permettant à l'enfant de comparer des formes, des couleurs, des poids, des textures, etc. Elle augmentera la quantité des pièces d'un casse-tête au fur et à mesure qu'il progresse, proposera des activités de mémoire et de réflexion, etc.

Nous favorisons donc le développement de l'ensemble de ces concepts liés au développement cognitif en ayant comme point de départ l'intérêt des enfants et en réalisant différentes expériences clés qui leur permettront de développer tout leur potentiel intellectuel.

Pour favoriser la dimension cognitive, nous lui proposons, par exemple, ce type d'expériences clés :

- Jeux et activités de mémoires
- Activités et expériences scientifiques
- Activités et jeux de cause à effet
- Jeux et activités créatives
- Jeux de règles
- Imagier
- Utilisation d'un calendrier
- Etc.
- Jeux et activités de pareil/pas pareil
- Activités de type « projet »
- Jeux et activités de sériation
- Jeux et activités d'inférences
- Jeux de scénarios et mise en scène
- Jeux et activités de lettres et de chiffres
- Cachecache
- Jeux de société
- Activités et jeux logiques et de déductions
- Jeux et activités de différences
- Casse-têtes
- Jeux de signalisation routière
- Jeux et activités avec des pictogrammes variés
- Recherche et trouve

7.4 La dimension langagière



Le développement du langage n'implique pas seulement la capacité à dire des mots pour en faire des phrases. Cela implique aussi la compréhension, la capacité d'analyser ce qui est dit, être en mesure d'exprimer clairement sa pensée, etc.

Pour les plus petits, **le langage pré linguistique** se traduira par l'expression gestuelle, des pleurs, des rires ou des cris, mais, plus l'enfant va vieillir, plus les mots prendront leur sens et l'expression verbale se raffinerà. Pour l'aider, l'éducatrice sera un modèle positif pour l'enfant, c'est-à-dire qu'elle lui parlera avec des mots simples et clairs, elle utilisera un langage approprié, elle décrira les situations de manière à ce que l'enfant intègre les mots et les actions qui y sont associés. Elle reflètera à l'enfant ce qu'elle comprend de ses besoins et l'exprimera avec des mots. Elle se mettra à la hauteur de l'enfant.

L'enfant développera **le langage oral** un peu plus tard et sera en mesure de dire quelques mots, dans un certain ordre, afin de faire des phrases. À l'âge de 3 ans, l'enfant aura généralement un vocabulaire qui lui permettra de dire des phrases de quelques mots, mais il pourrait encore faire des erreurs lorsqu'il parle ou avoir de la difficulté à prononcer certaines lettres. Il continuera de s'améliorer et, vers 5 ans, son langage ressemble plus à celui d'un adulte.

L'éducatrice s'assure de fournir à l'enfant le matériel nécessaire pour l'intéresser : crayons de bois, feutres, cires, feuilles, textures, peinture, gouache, modèles, décalques, etc.

Plus spécifiquement, l'éducatrice :

- Sera à l'écoute des signes de communication de l'enfant : les sons, les gestes, les sourires et les pleurs sont tous des façons qu'il utilise pour dire quelque chose ;
- Elle reformulera ou donnera le modèle sans exiger que l'enfant répète le mot ou la phrase, mais simplement pour qu'il entende et intègre la bonne prononciation ;
- Donnera des consignes courtes ayant 1 ou 2 mots à la fois ;
- Mettra des mots sur ce que l'enfant essaie de dire et, s'il utilise des mots, elle répètera ce qu'elle a compris. Elle articulera clairement tout en essayant de ne pas parler trop vite ;
- Enrichira son vocabulaire en ajoutant des qualificatifs : par exemple, si l'enfant dit : « pomme », l'éducatrice pourra ajouter : « oui ! c'est une pomme rouge ! » ;
- Commentera ce que dit l'enfant ;
- Lira des histoires et regardera des livres avec l'enfant ;
- Se concentrera sur ce que l'enfant veut dire et non pas sur la difficulté qu'il aurait à le dire clairement ;
- Posera des questions concrètes et simples. Elle utilisera peu de mots ;
- Augmentera la complexité de ses consignes ;
- Posera à l'enfant des questions plus élaborées sur ce qu'il a fait ou ce qu'il fera ;
- Intègrera des concepts plus élaborés tels que : hier, demain, par-dessus, par-dessous, dedans, dehors, etc.
- Lira des histoires en mettant en évidence les parties importantes de l'histoire, en faisant des liens avec le vécu de l'enfant, en parlant des buts et des émotions du ou des personnages, etc.
- Elle mettra en évidence des livres, des lettres, des chiffres, des crayons et du papier pour initier l'enfant au développement graphique ;
- Etc.

L'enfant sera aussi initié au **développement graphique** en fonction de son âge. Entre 2 et 4 ans, c'est le stade où l'enfant apprend à faire les traits de base communément appelés « le gribouillis ». Il expérimente toutes sortes de lignes : horizontale, verticale, oblique, courbe, zigzag, spirale, boucle, cercle, etc.

Au début, les mouvements sont incontrôlés puis au fur et à mesure qu'il répète ces gestes les traits prennent des directions et se situent à différents endroits de la feuille. Les traits commencent à suggérer des formes, car il trace des contours. Il commence à être conscient de la forme. Plus tard, il commence à représenter les formes simples (croix, carré, cercle, triangle, etc.) qu'il commence à combiner, à associer, à répéter. Il fait ensuite des schémas (dessins d'enfant ; traits ou formes représentant des personnages, des animaux, des habitations, des végétaux, des moyens de transport). Puis ses dessins commencent à avoir une histoire. Son choix de couleur dépend des couleurs qu'il aime et non pas de la réalité.

L'éveil à la lecture et à l'écriture commence alors que l'enfant ne sait ni lire ni écrire, c'est-à-dire bien avant qu'il fréquente l'école. Les activités d'éveil à la lecture permettent à l'enfant de développer naturellement le plaisir de la lecture et le désir d'apprendre à lire et à écrire lors d'activités quotidiennes informelles. Chaque local a un « coin lecture » aménagé de manière à rendre disponible et à la portée de l'enfant des livres. Tous les jours, l'éducatrice intègre une activité de lecture et informe les parents de l'histoire lue.

L'éducatrice soutient l'enfant afin de l'aider à développer son intérêt pour les livres, les lettres, les mots et l'écriture. Par exemple, elle invite les enfants à « raconter » l'histoire à partir des images qu'il voit et de ce qu'il comprend. Elle met en évidence des mots nouveaux, souligne du doigt certains mots afin que l'enfant s'intéresse à leur forme et leur explique que les lettres, combinées ensemble, forment des mots. Elle questionne l'enfant sur l'histoire racontée afin de l'aider à faire des liens entre les situations, les images, les personnages, etc. Elle fait des activités et des jeux où les lettres sont à l'honneur. Lorsque l'enfant est plus vieux, elle propose des activités permettant de tracer des lettres, associer certaines d'entre elles afin qu'il puisse éventuellement reconnaître celles qui forment son prénom, etc.

Pour favoriser la dimension langagière, nous lui proposons, par exemple, ce type d'expériences clés :

- Histoires
- Activités et jeux nécessitant des tours de rôle, prise de paroles, etc.
- Activités d'expression corporelle
- Faire de la rétroaction
- Traçages et décalques de lettres
- Etc.
- Comptines et rondes
- Musique et chants
- Jeux de mimes
- Coin lecture
- Jeux et activités avec l'alphabet
- Causeries
- Activités rythmiques
- Utiliser de nouveaux mots
- Jeux et activités de reproduction graphique
- Affichage d'images à la hauteur des tout-petits afin de provoquer des occasions d'échanger

8. LA TRANSITION SCOLAIRE

Afin de favoriser la transition scolaire des enfants des groupes de 4 ans, nos éducatrices portent une attention particulière au développement des **HABILETÉS SOCIALES DES ENFANTS**, et à la résolution des conflits. Pour ce faire, le programme « **La résolution de conflits au préscolaire 4 ans Vers le Pacifique** » est appliqué durant l'année. Ce programme permet aux enfants de développer leurs habiletés sociales par le biais d'ateliers dynamiques. Ceux-ci présentent des méthodes pédagogiques variées et des éléments visuels stimulants; favorisant ainsi les apprentissages permettant aux enfants d'établir des relations interpersonnelles pacifiques. Ainsi, nous favorisons le développement de la maturité affective des enfants.

Nous amenons progressivement l'enfant à être **AUTONOME ET À DÉVELOPPER SON SENS DES RESPONSABILITÉS**, par exemple dans son hygiène personnelle, dans sa capacité à ranger ses effets lui-même, à être capable d'éplucher son fruit sans aide, à être capable de s'habiller et se déshabiller seul (boutons, fermeture éclair), etc.

LES HABILETÉS COGNITIVES ET LANGAGIÈRES sont également mises de l'avant, et comprennent la capacité de l'enfant à regrouper et à comparer des objets, à reconnaître des formes et à trouver des solutions à de petits problèmes. En stimulant le langage et les habiletés cognitives, nous favorisons son intérêt pour la lecture et l'écriture de même que son raisonnement mathématique, notamment par la construction de la séquence d'une histoire qui fait du sens, qui est cohérente. La capacité à faire des séries, assembler des images, faire des associations, compter jusqu'à 10, reconnaître certaines lettres (par exemple celle de son prénom), etc. L'aider à différencier certaines notions telles que : plus petits, plus grands, dessus, dessous, en arrière, en avant, etc.

LES CONNAISSANCES GÉNÉRALES : l'enfant développera son intérêt pour le monde en regardant par exemple des livres au sujet des animaux, des moyens de transport, des aliments ou de différents pays, en réalisant des activités et expériences qui lui permettront de comprendre le monde qui l'entoure.

LA MOTRICITÉ : À travers des activités motrices telles que : courir, grimper, sauter et lancer permettra à l'enfant d'avoir une bonne coordination de ses gestes et une meilleure posture assise en classe. Par ailleurs, nous aidons l'enfant afin qu'il soit en mesure de découper avec des ciseaux en suivant un tracé avec plus ou moins de précision, à tenir son crayon entre le pouce et l'index, etc.

ACTIVITÉS SPÉCIALES

- Chaque année, nous organisons la visite de classes de maternelles, en collaboration avec les écoles du quartier.
- En juin, les éducatrices organisent une (1) semaine spéciale « comme à l'école ».
- Un tableau, avec les photos des écoles où les enfants sont prévus d'y être intégrés, sont affichées et les parents indiquent le nom de leur enfant associé à l'école. Ils peuvent alors informer leur enfant des pairs qui iront à la même école.
- D'autres activités peuvent s'ajouter.

9. LE DÉVELOPPEMENT DE SAINES HABITUDES DE VIE



Saviez-vous que... l'activité physique contribue au développement de saines habitudes de vie ?

Pour favoriser l'activité physique et limiter la sédentarité des enfants, nous offrons :

- Une variété d'activités dans divers environnements (cours, parcs voisins, sentiers boisés, rues du quartier, etc.)
- Des activités qui permettent de développer les habiletés motrices (vélos, trottinettes, tricycles, ballons, balançoires, courses, etc.)
- Une progression d'intensité de jeu actif pour les plus vieux (4-5 ans) ;
- Etc.

Pour les plus vieux, être actif signifie :

- Réaliser toute activité qui permet de bouger
- Monter les escaliers et bouger dans le CPE
- Jouer dehors et explorer son environnement
- Ramper, marcher rapidement, courir ou danser

Plus les enfants vieillissent, plus ils ont besoin de prendre part à des jeux énergiques, par exemple sautiller, sauter, gambader et faire du vélo.

Nous encourageons les enfants à être actifs afin de les aider à maintenir un poids corporel santé, à améliorer leur motricité et leur condition physique, à avoir un cœur en santé, du plaisir et se sentir bien, à développer de la confiance en soi et à améliorer leur capacité d'apprentissage et d'attention.

- L'éducatrice limite les moments de sédentarité et encourage l'enfant à jouer à des jeux et à participer à des activités sous toutes ses formes ;
- L'éducatrice porte une attention particulière à l'enfant moins actif afin qu'il soit encouragé, stimulé et qu'il intègre les activités du groupe ;

- L'éducatrice aide l'enfant à découvrir ses centres d'intérêt ;
- Etc.



Saviez-vous que... la sieste ou le repos contribue au développement de saines habitudes de vie ?

Les jeunes enfants ont besoin de plus de sommeil que les adultes parce qu'ils grandissent et se développent rapidement. Pour bien répondre à leurs besoins, les tout-petits doivent donc dormir pendant la journée.

Les siestes ont plusieurs bienfaits pour les enfants. Ce moment de repos permet à leur cerveau de transférer les nouvelles informations qu'ils viennent d'apprendre dans la région du cerveau responsable de la mémoire à long terme. Plusieurs études ont d'ailleurs démontré que les enfants qui font une sieste après une nouvelle activité d'apprentissage retiennent mieux ces nouvelles connaissances. La sieste a aussi des effets positifs sur l'humeur de l'enfant. Elle diminue la fréquence des crises, l'anxiété et l'hyperactivité. Enfin, les siestes sont bénéfiques pour la santé en général en diminuant les infections. En effet, l'hormone de croissance est sécrétée pendant certaines phases du sommeil. Celle-ci augmente entre autres l'activité du système immunitaire.

Toutefois, les besoins en matière de repos varient beaucoup d'un enfant à l'autre. Ils changent aussi au fur et à mesure que les enfants grandissent. Le besoin de repos demeure présent jusqu'à la maternelle, mais se manifeste différemment selon les enfants et leur âge. Certains ont besoin de dormir une heure ou plus l'après-midi, alors que d'autres se contenteront d'une courte période de détente.

Au CPE du Village inc., nous comprenons qu'autour de 4 ans, il arrive que certains enfants s'endorment seulement à l'occasion. Il se peut aussi que la sieste bouleverse alors leur routine du soir à la maison et retarde l'heure du coucher. Dans une telle situation, le parent peut être tenté de demander à l'éducatrice de ne pas coucher son enfant l'après-midi.

Avant d'en venir à cette solution, nous nous assurerons que :

- La sieste ne dure pas plus de 1 à 2 heures et qu'elle ait lieu en début d'après-midi (vers 13 h), et se termine au plus tard à 15h00.
- L'enfant n'a vraiment plus besoin de faire de sieste, car le manque de sommeil pourrait le rendre maussade et malheureux.

Pour évaluer si l'enfant a encore besoin d'une sieste, nous l'observerons attentivement. Par exemple, un enfant qui n'a pas fait de sieste peut être très énergique en après-midi. Certains parents croient alors que cela indique que l'enfant n'a plus besoin de dormir le jour. Toutefois, s'il a de la difficulté à revenir au calme, c'est sans doute qu'il a encore besoin d'une sieste l'après-midi. Nous serons donc attentives à l'enfant afin de trouver la meilleure solution qui répondra à son besoin réel. Nous pourrions offrir une période de détente et permettre des jeux calmes.

10. LE DÉVELOPPEMENT DE SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES

Avoir de saines habitudes alimentaires, c'est bien plus que les aliments que nous consommons. Cela concerne aussi la manière, l'endroit, le moment et la raison pour laquelle nous mangeons.

Au CPE du Village inc., nous encourageons la variété d'aliments proposés dans l'assiette et la qualité des produits. Nous utilisons peu de sucre et de matières grasses. Tous les repas sont cuisinés sur place par une responsable à

l'alimentation qui est présente tous les jours. Elle élabore, chaque semaine, des menus à base de poisson, d'œuf, de pâtes alimentaires, et de viande. Le tofu, les légumineuses ou la protéine végétale texturée (PVT) sont utilisés pour remplacer la viande dans plusieurs recettes. Elle s'assure qu'une grande variété de légumes soit proposée pour accompagner le repas du midi ; qu'ils soient cuits, en crudités ou en salades, les légumes sont servis en grande quantité et colorent l'assiette de l'enfant.

Nous comprenons que l'enfant peut avoir des préférences alimentaires ; c'est pourquoi nous offrons toujours un choix de trois (3) fruits différents lors de la collation du matin, ainsi qu'une céréale. L'enfant peut choisir d'en manger une (1) seule variété ou les trois (3).

Le repas du midi comporte toujours une entrée et elle est suivie d'un plat principal équilibré. Nous ne servons pas de dessert. Nous garnissons bien les assiettes et nous nous assurons que la satiété de l'enfant soit comblée. Nous encourageons l'enfant à goûter les aliments, mais nous ne le forçons pas à manger ce qu'il n'aime pas.

Nous offrons à l'enfant l'occasion de boire beaucoup d'eau, et ce, tout au long de la journée.

Que faisons-nous lorsque l'enfant refuse de manger ?

Nous abordons la situation en partant d'un principe simple : l'enfant ne se laissera pas « mourir » de faim ! Il est fréquent, selon l'âge de l'enfant, les traditions familiales ou autres, que l'enfant refuse de manger. Nous réagissons comme dans n'importe quelle autre circonstance en utilisant les mêmes principes énoncés à la section « **LE PROCESSUS D'INTERVENTION ÉDUCATIVE** ». Suite aux observations de l'éducatrice, celle-ci essaiera, avec le parent, de comprendre pourquoi l'enfant refuse de manger et les moyens pouvant être entrepris afin de l'aider à développer une perception positive de la nourriture.

Que faisons-nous pour développer les saines habitudes alimentaires ?

- Nous évitons, avec les enfants, mais aussi, entre nous, tout commentaire ou intervention relativement au poids ou à l'apparence physique ;
- Nous ne tolérerons pas les moqueries sur l'apparence des enfants ou des adultes ;
- Nous adoptons une approche démocratique à l'occasion des repas et des collations, notamment, en ne forçant pas l'enfant à manger, mais plutôt en l'encourageant à goûter ;
- Nous respectons les signaux de faim et de satiété de l'enfant ;
- Nous n'utilisons pas les aliments en guise de récompense, de punition ou comme moyen de négociation ;
- Nous félicitons l'enfant qui a fait l'effort de goûter un aliment, mais nous n'entretenons pas un climat de compétition entre les enfants à savoir qui aura mangé le plus ou le plus vite ;
- Nous ne faisons pas de commentaires négatifs ou des reproches sur ce que l'enfant a ou n'a pas mangé ;
- Nous offrons à l'enfant la possibilité de manger une collation, et ce, peu importe ce qu'il a mangé précédemment, au dîner.

Comment faisons-nous pour créer un contexte propice au développement de saines habitudes alimentaires ?

Les collations et le repas sont des moments inscrits dans la routine quotidienne. Un temps de qualité suffisant y est consacré, puisqu'il permet à l'enfant de prendre un temps d'arrêt, de discuter autour d'une table avec ses pairs, de savourer pleinement les aliments proposés, de découvrir ses goûts et ses préférences, etc.

Assurer un contexte de repas propice à la saine alimentation

L'aménagement des lieux offre des tables et des chaises disposées pour faciliter la discussion entre les membres du groupe et l'éducatrice. Les repas sont pris dans une salle à manger permettant à plusieurs groupes de manger ensemble, mais dans un climat propice aux échanges et au développement d'habiletés sociales : l'enfant apprend à parler doucement afin de ne pas déranger les autres groupes, il apprend à attendre son tour et à respecter celui de l'autre, etc. Bien que la salle à manger dispose de jeux et de jouets, ceux-ci sont rangés lors du repas.

Les attitudes favorisant l'apprentissage de l'acte alimentaire

L'éducatrice mange avec son groupe et s'assoit avec eux à la table. Elle prend le temps nécessaire afin que le moment consacré aux repas soit exempt de stress et de contraintes de temps. Elle adopte une attitude calme et favorise la découverte des aliments. Pour les plus petits, l'éducatrice comprend que l'enfant développera ses habiletés motrices pour manger seul et proprement un peu plus tard ; elle lui permet donc de manger avec ses doigts tout en l'encourageant à utiliser l'ustensile approprié. Elle s'assoit à côté de l'enfant ayant besoin d'aide ou de stimulation, etc.

Les consignes et règles à respecter

L'éducatrice intègre des règles propres à la vie en collectivité lors des collations et des repas, telles que : laver ses mains avant de manger, rester assis, utiliser les ustensiles, ne pas lancer de nourriture, parler doucement et pas tous en même temps, attendre son tour pour être servi, dire « merci » et « SVP », remercier la cuisinière pour le bon repas, etc.

La découverte de nouveaux aliments

L'éducatrice comprend qu'elle est un modèle pour l'enfant et c'est pourquoi elle mange avec son groupe. Si elle aime moins un aliment, elle va faire l'effort de goûter à tout ce qu'il y a dans son assiette, tout comme elle demandera à l'enfant de le faire. Elle fera découvrir à l'enfant les nouveaux aliments présentés en mettant l'accent sur ses caractéristiques, sa couleur, ses bienfaits, etc., et ce, afin de donner envie à l'enfant d'y goûter. S'il y a lieu, elle expliquera pourquoi un enfant a une diète spéciale (allergie, intolérance ou restriction alimentaire).

Des activités d'éveil au goût

À l'occasion, l'éducatrice proposera des activités culinaires à l'enfant. Que ce soit en passant par des expériences scientifiques avec des aliments, par des dégustations ou encore, par une activité culinaire où l'enfant est invité à cuisiner, elle favorisera l'éveil et l'intérêt de l'enfant envers la saine alimentation.

11. CONCLUSION

Le programme pédagogique du Centre de la petite enfance du Village inc. ne représente pas une fin en soi, mais plutôt un processus d'appropriation, qui a débuté par la mise à jour, en 2019, de l'outil « Accueillir la petite enfance — programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance », produit par le ministère de la Famille et par les modifications apportées au règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance.

La révision du programme « Accueillir la petite enfance » a permis de rendre encore plus concrets les concepts énoncés en présentant des contenus plus approfondis et davantage d'exemples de son application. C'est pourquoi, en 2020, le personnel éducateur a participé à une formation visant à intégrer les dernières avancées de la recherche en matière de petite enfance, tout en s'inscrivant en continuité avec la version précédente du programme.

La mise à jour de notre programme pédagogique était donc incontournable et nécessitait de franchir les étapes énoncées.

Le personnel éducateur, soutenu par la conseillère pédagogique et la direction du CPE, devra s'imprégner des nouveautés intégrées à cette version de notre programme pédagogique, de continuer d'approfondir et de mettre en application ces concepts, de poursuivre l'amélioration de nos pratiques éducatives, de se questionner sur celles-ci et de les bonifier au besoin.

Il sera diffusé aux parents et aux membres du personnel actuels et futurs. Il sera également remis aux stagiaires et aux éducatrices occasionnelles présentes et à venir.

12. SOURCES

<https://www.quebec.ca/gouv/ministere/famille/lois-et-reglements/>

https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/programme_educatif.pdf

<https://naitreetgrandir.com/fr/>

<http://www.aqcpe.com/>

https://ymca.ca/CWP/media/YMCA-National/Documents/Our%20Impact%20page%20resources/CSEP_Guidelines_Handbook_FR.pdf

<http://www.cours-de-dessin.ca/stadegraphique2.htm>

<http://www.education.gouv.qc.ca/organismes-communautaires/organismes-communautaires/eveil-a-la-lecture-et-a-lecriture/>

<https://guide-alimentaire.canada.ca/fr/habitudes-alimentaires-saines/>

https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/guide_gazelle_potiron.pdf

13. ADMINISTRATION DU PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Responsable de l'adoption du programme pédagogique :	Conseil d'administration
Responsable de l'application :	Direction générale
Fréquence de la mise à jour :	Aux quatre (4) ans ou selon le besoin
Mise à jour :	25 novembre 2020
Date de la dernière mise à jour :	18 février 2026